

MICRO-ENTREPRENEUR : IMMATRICULATION AU RM

➤ DOCUMENTS A FOURNIR

- Formulaire P0 : (Cerfa N°15253*05) à fournir en 2 exemplaires originaux.

➤ PIÈCES A FOURNIR

Concernant le Chef d'Entreprise

- Copie de la carte d'identité en cours de validité ou extrait de naissance (moins de 3 mois) ou passeport en cours de validité pour les ressortissants de l'Espace Economique Européen.

ou

- Copie du titre de séjour en cours de validité (voir droit d'exercer une activité de travailleur indépendant en France).
- Attestation de déclarations sur l'honneur de non condamnation et d'assistance.
- Déclaration de l'artisan marié sous le régime de la communauté ou pacsé (document à remplir et signer en 2 exemplaires).

Domiciliation

- Dans le local d'habitation du créateur : justificatif de domicile (exemple : quittance EDF, téléphone (récent)).
- Dans une entreprise de domiciliation : copie du contrat de domiciliation.

Exercice de l'activité

- Si exercice de l'activité dans un local professionnel : photocopie du bail autorisant l'exercice de l'activité.
- Si exercice de l'activité dans un local autre : autorisation d'exercice de l'activité délivrée par le propriétaire + taxe foncière (recto-verso).

- Si propriétaire : photocopie de la taxe foncière (recto-verso) ou du titre de propriété au nom du chef d'entreprise.

- Si location-gérance : contrat de location (enregistré aux impôts) + JAL.

Pièces supplémentaires à fournir :

- Si qualification obligatoire (voir qualification professionnelle) Justificatifs de qualification.
- Si marchand ambulant (voir marchand ambulant) (autorisation emplacement).
- Si conjoint collaborateur (voir conjoint collaborateur).
- Si étranger (voir droit d'exercer une activité).
- Si activité relevant du secteur alimentaire : déclaration services vétérinaires (voir Cerfa 13984*06) et éventuellement demande de licence auprès de la mairie.

Si régularisation inscription : PO de création + Avis INSEE.

Si déjà inscrit auparavant en entreprise individuelle dans un autre organisme nous fournir l'ancien numéro Siren (D2, extrait Kbis, avis de situation INSEE).

➤ FRAIS

- Frais d'assistance : 99 €.
- **Frais d'immatriculation au RM : gratuit.**

Nota : les documents sont téléchargeables sur le site internet www.cma-herault.fr